



GRUPE UCA - MAJORITÉ MUNICIPALE (LR, UDI, MODEM ET SANS ETIQUETTE)

Bonne année sous le signe des projets

Nous aurions aimé vous souhaiter nos vœux de vive voix, à l'occasion d'une cérémonie qui aurait réuni l'ensemble des habitants, les associations, et toutes les forces vives de notre commune. Comme pour d'autres initiatives lancées depuis 2020, nous avons fait le choix de permettre à toutes les Choisyennes et les Choisyens de partager un moment républicain et convivial de fraternité. L'aggravation rapide de la situation sanitaire nous a obligés à ajourner ce projet, qui sera reprogrammé sous une forme ou une autre d'ici l'année prochaine.

Heureusement, nous avons pu maintenir le Marché de Noël le premier week-end des vacances scolaires. Organisé dans un temps relativement restreint, il a bénéficié d'une affluence qui a très largement dépassé nos attentes.

Nous en tirons plusieurs enseignements sur la programmation événementielle des prochaines années, qui nous confortent dans nos choix initiaux : les habitants apprécient et attendent des événements et des temps de rencontre plus familiaux, plus conviviaux, et plus accessibles.

D'une culture de niche, nous souhaitons effectuer une transition vers une culture populaire au sens noble du terme, en ce sens qu'elle s'adresse au public le plus large en répondant d'abord à ses attentes, plutôt que de faire plaisir à ceux qui

la programment. Les 20 000 visiteurs qui se sont répartis sur 3 jours, ont apprécié l'offre commerciale variée, les animations musicales, les activités ludiques pour les enfants. Nous tenons à remercier toutes les personnes qui ont contribué à la réussite de cet événement.

Les Choisyens qui ont répondu présent, les services municipaux pour leur créativité et leur disponibilité, les commerçants pour leur confiance lors de cette première édition. L'alchimie de la fête qui a fonctionné nous encourage à poursuivre et améliorer les prochains rendez-vous que nous vous donnerons. Nous vous adressons à nouveau tous nos vœux pour cette nouvelle année 2022, avec une attention particulière pour la santé, la solidarité et le partage, avec l'ambition commune de changer Choisy-le-Roi et de mettre en valeur ses atouts et ses richesses, qui reposent avant tout dans ses habitants !

**GRUPE UCA DE LA MAJORITÉ MUNICIPALE
(UDI, LR, MODEM ET SANS ETIQUETTE)**

GROUPE DES ÉLU·E·S ÉCOLOGISTES ET CITOYEN·NE·S

Choisy-le-Roi pionnière de l'économie circulaire depuis plus de 70 ans : En avant

L'économie circulaire consiste à produire durablement en limitant la consommation, le gaspillage des ressources et la production des déchets pour passer d'une société du tout jetable à un modèle économique circulaire.

Les nouveaux modèles de production et de consommation liés à l'économie circulaire peuvent être générateurs d'activités et de création d'emplois durables et non délocalisables.

L'économie circulaire fait partie du champ de l'économie verte. Ses enjeux sont à la fois environnementaux, économiques et sociaux. En France, la transition vers une économie circulaire est reconnue officiellement comme l'un des objectifs de la transition énergétique et écologique et comme l'un des engagements du développement durable.

Usine Renault de Choisy-le-Roi :

En mai 2020, l'entreprise Renault a décidé de déménager son savoir-faire, son expertise unique dans la rénovation des organes mécaniques à l'usine de Flin dans les Yvelines alors que jusqu'à présent c'était la spécificité de l'usine basée sur notre commune. La priorité, encore à ce jour, réside dans le dialogue social entre la Direction de Renault et les partenaires sociaux pour accompagner les salariés.

Le devenir de ce site de plus de 13 hectares reste pour le moment en suspens car à ce jour la maîtrise foncière du terrain revient

à l'entreprise Renault qui en est la propriétaire. Pour autant, un comité de préfiguration a d'ores et déjà été mis en place. Des études ont été lancées, des porteurs de projets se sont fait connaître. La majorité municipale est à l'écoute et demeure vigilante quant à la volonté du groupe Renault.

Cette entreprise automobile fait partie de la belle histoire industrielle de notre ville qui au fil du temps s'est effritée avec la perte de plusieurs milliers d'emplois ;

Des projets, nous en avons, des partenaires également, et nous restons vigilants et attentifs à ce que pourrait envisager Renault sur ce site.

L'État qui est actionnaire de l'entreprise à hauteur de 15% ne peut abandonner notre territoire. Il doit prendre ses responsabilités et imposer à Renault d'offrir la maîtrise foncière à la Ville qui œuvrera avec toutes les bonnes volontés pour donner un nouveau souffle d'avenir et d'emplois avec ses partenaires dans le cadre de l'économie circulaire et l'économie sociale et solidaire. Meilleurs vœux pour la nouvelle année 2022 aux Choisyennes et Choisyens.

ALAIN OMRANE

**Conseiller municipal délégué Économie sociale et solidaire.
Économie circulaire.**

UNION DE LA GAUCHE COMMUNISTE, SOCIALISTE, ÉCOLOGISTE ET CITOYENNE

Abrogation de la loi de Transformation de la fonction publique !

En ce début 2022, nous souhaitons à toutes et tous une nouvelle année bien meilleure que la précédente, faite de satisfactions, de liberté et de fraternité !

Depuis la loi n° 2001-2 du 3 janvier 2001, la durée annuelle de temps de travail dans les collectivités est fixée à 1 607 heures pour un temps plein. Les collectivités restaient toutefois autorisées à maintenir les régimes de temps de travail plus favorables mis en place antérieurement.

La loi de transformation de la fonction publique vient mettre un terme à cette dérogation à compter de 2022. En effet l'article 47 de la loi n° 2019-828 prévoit :

- La mise en place obligatoire des 1 607 heures au sein des collectivités ;
- La suppression des régimes de temps de travail plus favorables.

Cette nouvelle disposition fait suite aux propos du président de la République :

« *Il faut que l'on puisse arrêter le jour du maire, du président, de la femme du président, du cousin du président* », ironisait E. Macron, en novembre 2018, face à 2 024 maires reçus à l'Élysée.

Quel mépris vis-à-vis des agents de la fonction publique alors que leurs engagements sont bien souvent exemplaires et salués par beaucoup.

Alors que les prix augmentent chaque mois. Alors que les salaires sont gelés depuis bientôt 12 ans. Alors que le paiement des heures supplémentaires est fortement limité, les conditions de travail se dégradent, le service public aussi, et pas seulement

depuis la crise de la Covid. Tout comme l'hôpital public, les collectivités locales sont étranglées financièrement et ce sont les agents et les usagers qui en subissent les conséquences ! Dans son enquête de 2020, l'Association nationale des DRH des territoires indiquait que les territoriaux ont travaillé 1 587 heures. Une durée en hausse de 0,7 % depuis 2013.

Alors à Choisy quel choix fera le maire : celui de la résignation ou celui de la résistance ?

Nous considérons que l'État enlève déjà beaucoup d'autonomie à la gestion communale sur la fiscalité, toucher au temps de travail des agents c'est de nouveau un non-respect de l'autonomie des collectivités !

Les agents n'ont pas besoin de contraintes supplémentaires. Ils ont toujours répondu présents, que ce soit durant les inondations ou la pandémie. Les services publics ne doivent pas être précarisés mais soutenus et développés.

Nous réaffirmons notre opposition à cette mesure et demandons son abrogation.

S'il doit avoir une action sur la fonction publique territoriale, c'est le dégel du point d'indice afin que tous les agents(es) gagnent sur leur traitement.

**POUR L'UNION DE LA GAUCHE COMMUNISTE, SOCIALISTE,
ÉCOLOGISTE ET CITOYENNE
DIDIER GUILLAUME
Parti communiste français**